



# Réunion des quartiers CORNICHE, PARC, CHEMIN LONG

Ordre du jour :

1. Travaux de la GARE
2. Projet Lixon Avenue des ROSSIGNOLS
3. Projet Atenor des ANCIENNES PAPETERIES
4. Questions



# I. Travaux de la GARE

Reprise des travaux ligne 161 en 2018

Infrabel – pose des portiques et caténaires de mars 2018 à septembre 2019 (dates exactes à communiquer et toutes-boîte)

Cellule info-riverains 0800 55 000

Parking – négociations en cours avec B-parking

## 2. Projet Lixon à l'Avenue des Rossigols

- ✓ Permis délivré par le Fonctionnaire délégué le 19 mai 2017.
- ✓ Recours introduit par la commune auprès du Ministre déclaré irrecevable le 6 octobre 2017.
- ✓ Arrêt du Conseil d'Etat suspendant le permis en extrême urgence suite à la requête introduite par les riverains.
- ✓ Requête en annulation introduite le 18/12/2017 par l'asbl La Hulpe Environnement et Monsieur Maurice Craenhals auprès du Conseil d'Etat
- ✓ Requête en intervention pro forma de la commune
- ✓ Requête en annulation introduite le 10/01/2018 par la commune auprès du Conseil d'Etat contre l'arrêté du ministre et contre le permis délivré par le Fonctionnaire délégué



## 2. Projet Lixon à l'Avenue des Rossigols

- ✓ Mémoire en réponse de la REGION WALLONNE notifié le 6 février 2018 au Conseil de la commune par le greffe du Conseil d'Etat.
- ✓ Mémoire en réplique communiqué au Conseil d'Etat par le Conseil de la commune le 28 mars 2018.
- ✓ Tous les écrits de procédure ont été échangés ; la prochaine étape est le rapport de l'auditeur.

### 3. Projet Atenor des ANCIENNES PAPETERIES

Une réunion s'est tenue le 9/5/2018 avec les représentants du Ministre Di Antonio et les services de la Région wallonne afin de dégager une procédure qui permet à la commune de garder la maîtrise de ce projet. Il en ressort qu'il faut procéder de la manière suivante :

- Contact avec Rixensart (question d'accès – mobilité).
- Révision du plan de secteur par l'inscription d'une ZEC.
- Abrogation du SAR vu la révision du plan de secteur, l'assainissement du site et le fait que les motifs qui ont justifiés sa reconnaissance seront dépassés.

Cette procédure a été présentée aux différents propriétaires le 9 mai 2018.

Le cahier des charges visant la mission d'auteur de projet pour la ZEC sera inscrit à la prochaine séance du Conseil.

Visite du chantier le 28 mai 2018.

# EVENEMENTS

- **Journée citoyenne** Smart Village le 24 juin 2018

Avec la participation des bénévoles d'

## **Une forêt pour ma Commune**

animation de **construction d'un arbre à souhaits** avec branches récupérées ... bienvenu à tous

- Coupe du monde, écran géant, activité organisée par le **foot**

**14/6 au 15/7**

## 4. QUESTIONS

- Trafic de voitures passe à toute vitesse par l'avenue de la corniche pour rejoindre le lac ! que peut-on envisager ?
- le bas de l'avenue du Parc (vers le Lac de Genval) mis en circulation locale uniquement ?
- Quand le service communal procède-t-il au ramassage des feuilles ? les zones parking sont-elles incluses dans ce ramassage ?

## 4. QUESTIONS

- A partir de l'avenue du parc, au troisième poteau d'éclairage, le trottoir n'est pas terminé. Il y a un « trou » à boucher de quelques pavés. Possible d'y remédier ?
- Il y a aussi assez bien de feuilles mortes de l'automne qui couvrent ce trou et une bordure en béton « de trop » qui n'a pas été évacuée.



## 4. QUESTIONS

- un raccordement au gaz de ville est prévu ou à l'ordre du jour pour le quartier ?
- en sortant de l'avenue Labbe vers la chaussée de La Hulpe la vision y est très réduite. L'installation d'un miroir sur le trottoir de la chaussée de La Hulpe serait très utile et sécuriserait grandement les usagers en voiture, moto ou vélo devant emprunter cette chaussée.

## 4. QUESTIONS

- Arborisation du talus qui a pour objet de créer un écran entre le Chemin Long et les voies du chemin de fer pas adapté !
- Stationnement au Chemin Long, causé par les derniers travaux sur le réseau RER, le parking le long du chemin Long a été récemment rétréci pour faire de la place pour un talus, un riverain a des difficultés à sortir son véhicule.

## 4. QUESTIONS

Ave des Rossignols de la partie entre l'ave Coppijn et l'ave Wolfers, et entrée de l'ave de la Clairière :

- ⇒ stationnement sur les coins et intersections des avenues, installation d' 1 ou 2 poteaux en bois sur le bord du trottoir et un miroir ?
- ⇒ vitesse dans la rue, que faire ?
- ⇒ prévoir un stationnement d'un seul côté ?
- ⇒ trottoirs impraticables, car des haies débordent, un trottoir en travaux d'une nouvelle construction – à qui incombe la réfection ? et stationnements sauvages.

## 4. QUESTIONS

- Entretien des parterres de l'avenue des Rossignols ?
- Problème de circulation à l'avenue Wolfers en face de la Corniche et au voisinage de la Maison de repos
- Stationnement et vitesse Ave Wolfers